

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la soussignée, que le Comité de démolition de la Ville de Mont-Joli se réunira le **20 novembre 2024 à 18h30** concernant les demandes d'autorisation de démolition qui ont été faites en conformité avec le Règlement n° 2017-1367 concernant la démolition des immeubles et ce, pour les immeubles suivants :

- Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 1221, boulevard Jacques-Cartier, le numéro de lot 3 755 282 du cadastre de Québec, propriété de 684655 N.B. Ltée dont la demande a été présentée par monsieur Yvan Allard;
- Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 1810, boulevard Benoît-Gaboury, le numéro de lot 4 072 575 du cadastre de Québec, propriété de 683372 N.B. Ltée dont la demande a été présentée par monsieur Yvan Allard;
- Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 124, avenue Dollard, le numéro de lot 4 071 336 du cadastre de Québec, propriété de monsieur Éric Perreault.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ces permis de démolition peut transmettre son opposition motivée par écrit et nous la faire parvenir à Françoise Virginie Lechasseur, greffière, par courriel à l'adresse greffe@ville.mont-joli.qc.ca ou par courrier au 40, avenue de l'hôtel-de-Ville, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8 au plus tard 10 jours suivant la publication de l'avis, **soit le 15 novembre 2024 avant 16h30**.

Donné à Mont-Joli ce 5 novembre 2024,

La greffière



Françoise Virginie Lechasseur, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 13h30 à 16h30 le 5^{ème} jour de novembre 2024 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Mont-Joli le même jour.

La greffière



Françoise Virginie Lechasseur, OMA